



MAIRIE

1 place de la Mairie
86160 CHAMPAGNE SAINT HILAIRE
☎ 05.49.37.30.91

Courriel : contact@champagne-saint-hilaire.fr
Site internet : www.champagne-saint-hilaire.fr

REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt, le 8 septembre 2020, à vingt heures, le Conseil Municipal de la commune de Champagné-Saint-Hilaire, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, salle du conseil, sous la présidence de M. Gilles BOSSEBOEUF.

Date de convocation : le 2 septembre 2020

Présents : M. BOSSEBOEUF Gilles, Maire, M. DIDIER Jacky, Mme FRANCOIS DIT SORTON Nathalie, M. PIN Olivier, Mme MEMIN-NICOULLAUD Nadine, adjoints, Mmes FABIA Sylvie, BAZILLE Sylvie, SAUMUR Marina, M. BERGES Ludovic, Mmes ALEXIS Marie, SIRE Gladys, MM. LHOMMEAU Thomas, BONNIN Vincent.

Absents excusés : MM. COISCAUD Vincent, ROUSSEL Hugo.

Absents non excusés :

Pouvoirs : M. COISCAUD Vincent à Mme FRANCOIS DIT SORTON Nathalie

Secrétaire de séance : M. PIN Olivier

COMPTE RENDU SOMMAIRE

1. Approbation du compte-rendu du 31 août 2020

Le compte rendu est lu et approuvé à l'unanimité par les membres présents du conseil municipal.

2. Taxes d'urbanisme

Monsieur le Maire informe les membres du conseil municipal que la mise en application du PLUi sur le territoire a pour conséquence l'instauration de droit de la taxe d'aménagement communale à compter du 01/01/2021 au taux de 1 % conformément à l'article L331-2 du code de l'urbanisme sauf renonciation expresse par délibération avant le 30 novembre 2020.

Les communes ont également la possibilité de modifier ce taux (à la hausse) et d'exonérer totalement de la taxe d'aménagement communale certains types de travaux comme les abris de jardin, les logements sociaux... (article L 331-7 du code de l'urbanisme) par délibération avant le 30 novembre 2020.

Pour les communes ayant déjà instauré la taxe d'aménagement, les délibérations prises restent en vigueur avec les conditions de taxe et d'exonérations décidées.

M. le Maire rappelle la délibération n° 120/2015 par laquelle la commune de Champagné-Saint-Hilaire applique une taxe d'aménagement au taux de 1 % ainsi que les exonérations listées ci-dessous :



M A I R I E
1 place de la Mairie
86160 CHAMPAGNE SAINT HILAIRE
☎ 05.49.37.30.91 - ☎ 05.49.37.20.49
Courriel : champagne-saint-hilaire@wanadoo.fr
Site internet : www.champagne-saint-hilaire.fr

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil quinze, le 23 novembre, à vingt heures, le Conseil Municipal de la commune de Champagné Saint-Hilaire, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, salle du conseil, sous la présidence de M. Gilles BOSSEBOEUF.

Date de convocation : le 9 novembre 2015.

Nombre de Conseillers :

En exercice : 14
Présents : 11
Suffrages exprimés : 11

Vote :

Pour : 11
Contre : 0
Abstention : 0

PRESENTS : M. BOSSEBOEUF Gilles, Maire, Mme BERTHOMME Claudette, MM. RUSSEIL Michel, PIN Olivier, adjoints, Mme FRANCOIS DIT SORTON Natalie, M. MOREAU Mickaël, Mmes BEDUCHAUD Anne-Marie, PETERS Gertrude, BLANC Roseline, PAUMARD Chrystelle, M. BONNIN Vincent.

ABSENT EXCUSE : Mme ROGEON Nadine,

ABSENTS NON EXCUSES : MM. ARCHAMBAULT Christophe, VUZE Vincent.

PROCURATION :

Secrétaire de séance : M. PIN Olivier.

14. Taxe d'aménagement : mise à jour des délibérations

La Direction Départementale des Territoires de la Vienne nous rappelle que la commune a la possibilité de délibérer pour fixer les modalités d'application de la taxe d'aménagement (TA) sur son territoire.

Toutes délibérations d'instauration, de renonciation, de suppression de TA, de fixation de taux, etc. doivent être prises avant le 30 novembre 2015 pour une application au 01/01/2016.

Monsieur le Maire demande aux membres présents s'il convient d'apporter des modifications aux décisions prises précédemment (cf. délibérations des 20 novembre 2014, 16 juin 2014 et 26 février 2013).

M. le Maire suggère d'abroger la délibération n° 2 du 20 novembre 2014 (CM n° 16) pour laquelle la rédaction de la délibération n'est pas conforme à la rédaction de l'article L331-9 du code de l'urbanisme.

M. le Maire propose la rédaction suivante :

« Vu le code de l'urbanisme et notamment ses articles L. 331-1 et suivants :

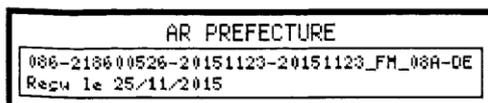
Le conseil municipal décide, à l'unanimité,

- d'instituer sur l'ensemble du territoire communal, la taxe d'aménagement au taux de 1%;
- d'exonérer en application de l'article L. 331-9 du code de l'urbanisme totalement :

1° Les locaux d'habitation et d'hébergement mentionnés au 1° de l'article L. 331-12 qui ne bénéficient pas de l'exonération prévue au 2° de l'article L. 331-7 ;

et

G.B



N° 120/2015

2° Dans la limite de 50 % de leur surface, les surfaces des locaux à usage d'habitation principale qui ne bénéficient pas de l'abattement mentionné au 2° de l'article L. 331-12 et qui sont financés à l'aide du prêt ne portant pas intérêt prévu à l'article L. 31-10-1 du code de la construction et de l'habitation ;

et

3° Les locaux à usage industriel et artisanal mentionnés au 3° de l'article L. 331-12 du présent code ;

et

4° Les commerces de détail d'une surface de vente inférieure à 400 mètres carrés ;

et

5° Les immeubles classés parmi les monuments historiques ou inscrits à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques ;

et

6° Les surfaces annexes à usage de stationnement des locaux mentionnés au 1° et ne bénéficiant pas de l'exonération totale ;

et

7° Les surfaces des locaux annexes à usage de stationnement des immeubles autres que d'habitations individuelles ;

et

8° Les abris de jardin, les pigeonniers et colombiers soumis à déclaration préalable.

La présente délibération est reconduite de plein droit annuellement.

Elle est transmise au service de l'État chargé de l'urbanisme dans le département au plus tard le 1^{er} jour du 2^{ème} mois suivant son adoption. »

Après discussion et en avoir délibéré, le conseil municipal approuve à l'unanimité le texte ci-dessus.

Fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an que dessus,

Au registre sont les signatures.

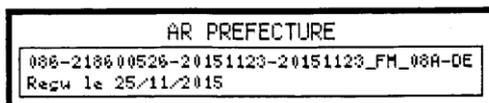
Affiché le 24 novembre 2015

Pour copie conforme,

En mairie, le 24 novembre 2015

Le Maire,

Gilles BOSSEBOEUF.



2,2

Page du registre n° 168

3. Poste Source SRD

Monsieur le Maire informe les membres du conseil municipal que la présentation des travaux au poste source SRD de Champagné-saint-Hilaire a eu lieu le 1^{er} juillet 2020.

Pour information, M. le Maire présente un exemple de la cotisation CFE-IFER payée par SRD sur un poste similaire 90/20Kv (14 869 € / an par transformateur 90 / 20Kv installé).

		DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES AVIS D'IMPÔT 2018 (AVISCFE) COTISATION FONCIÈRE DES ENTREPRISES, votée et perçue par la commune, l'EPCI et divers organismes TAXE ADDITIONNELLE À LA CFE POUR FRAIS DE CHAMBRES DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE TAXE POUR FRAIS DE CHAMBRES DE MÉTIERS ET DE L'ARTISANAT IMPOSITION FORFAITAIRE SUR LES ENTREPRISES DE RÉSEAUX perçue par la commune, l'EPCI, le département, la région ou divers organismes	
		SAS SRD POITIERS CEDEX 9 78 AV JACQUES COEUR 86000 POITIERS	
Vos références		Votre situation	
Numéro fiscal :	502035785 9D03B	MONTANT DE VOTRE IMPÔT	14 869 €
Référence de l'avis :	1896039214968	Versement sur acompte	7 361,00 €
Identification de l'entreprise redevable : (32) N° SIRET : 502035785 9D03B SAS SRD		MONTANT A PAYER	7 508,00 €
Département : 86 VIENNE Commune : 112		Au plus tard le 17/12/2018	

Soit pour 3 transformateurs environ 45 000 € / an, la commune ne perçoit rien de cette somme (contrairement aux éoliennes où la commune perçoit 20 % de la part communale), ce qui paraît anormal. Le Maire l'a dit à M. le Député et fera un courrier aux députés et sénateurs.

Le planning de réalisation des travaux serait le suivant :

- Démarrage du terrassement début 2021 ;
- Réalisation des loges transfo et bâtiments courant 2021 ;
- Fin des travaux et mise sous tension au printemps 2022.

4. Admission en non-valeur et décision modificative budget Lotissement Goupillaud

4.1. Admissions en non-valeur

M. le Maire présente aux membres du conseil municipal plusieurs demandes d'admission en non-valeur.

- Admission en non-valeur d'un montant total de 0,10 € réparti sur 1 titre de recettes émis en 2011, sur le budget Lotissement Goupillaud (ce serait une régularisation de TVA).
- Admission en non-valeur d'un montant total de 1 324,73 € réparti sur 21 titres de recettes émis entre 2013 et 2018, sur le budget principal commune de Champagné-Saint-Hilaire.

Il est proposé au conseil municipal d'admettre en non-valeur les titres de recettes faisant l'objet des demandes n° 3615610531 et 3865300831.

Après discussion et en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :

- Décide d'admettre en non-valeur le titre de recettes faisant l'objet de la présentation de demande en non-valeur n°3615610531 pour un montant global de 0,10 € sur le budget Lotissement Goupillaud ;
- Décide d'admettre en non-valeur les titres de recettes faisant l'objet de la présentation de demandes en non-valeur n°3865300831 pour un montant global de 1 324,73 € sur le budget principal commune de Champagné-Saint-Hilaire ;
- Précise que les crédits nécessaires à l'admission en non-valeur sont inscrits aux budgets principal et au budget Lotissement Goupillaud 2020 à l'article 6541 – créances admises en non-valeur.

4.2. Décision modificative n° 2 budget Lotissement Goupillaud

M. le Maire informe que pour procéder au mandatement au compte 6541 de l'admission en non-valeur du lotissement Le Goupillaud, il convient de procéder à la modification du budget principal comme suit :

FONCTIONNEMENT

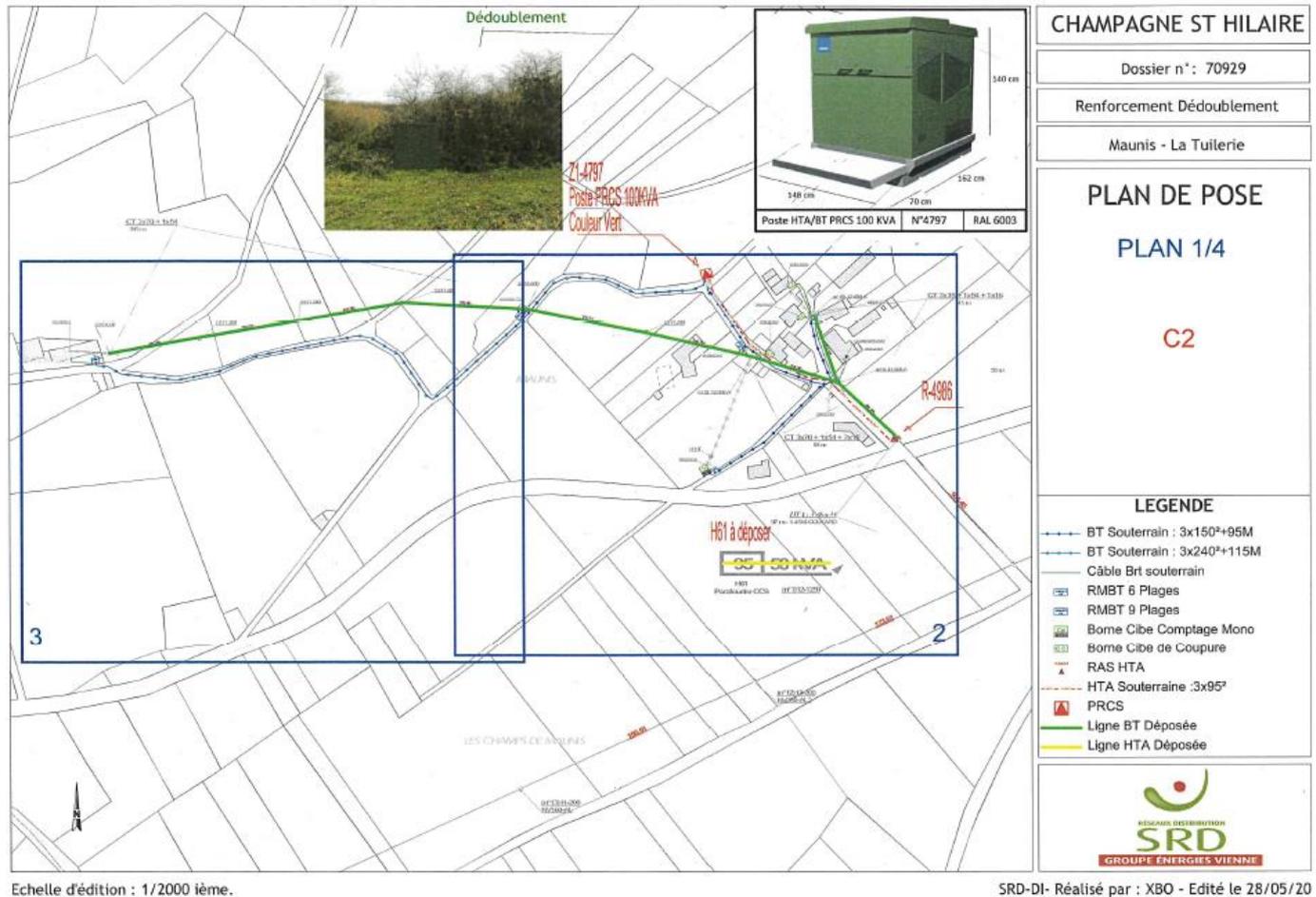
DEPENSES		RECETTES	
Article (chap) Op	Montant	Article (chap) Op	Montant
6541 : Créances admises en non-valeur	0,10	7788 (77) : Produits exceptionnels divers	0,10
	0,10		0,10
Total Dépenses	0,10	Total Recettes	0,10

Après discussion et en avoir délibéré, les membres du conseil municipal acceptent, à l'unanimité, la modification du budget Lotissement Le Goupillaud ci-dessus détaillée.

5. Renforcement réseau électrique Maunis

Afin d'améliorer la qualité de distribution du réseau électrique, SRD va réaliser le renforcement en souterrain des lignes basses tension sur le secteur de *Maunis*.

Renforcement du réseau électrique en souterrain	
N° de dossier	70929
Secteur des travaux	MAUNIS
Montant des travaux d'électricité	62 000 € HT <i>100% pris en charge par SRD ou par le FACE et le Syndicat ENERGIES VIENNE</i>
Réseau Eclairage Public existant	Non
Réseau de télécommunication Orange existant	Non
Date prévisionnelle des travaux	2021-2022



6. Acte d'engagement travaux bibliothèque

Monsieur le Maire a signé l'acte d'engagement de Maîtrise d'œuvre avec la SARL MOREAU Architecte & Associés pour l'extension de la bibliothèque. La publicité n'est pas obligatoire pour ce dossier, le montant des travaux étant inférieur aux seuils de procédure et de publicité des marchés publics. L'offre de prix complet était de 9 100 € H.T. (10 920 € T.T.C.) pour l'étude d'avant-projet sommaire, l'étude d'avant-projet définitif qui comprend le permis de construire, l'étude de projet, l'assistance à la passation des contrats de travaux, l'étude d'exécution / VISA, direction dès l'exécution des contrats de travaux, assistance aux opérations de réception. Nous n'avons passé que les 2 premières lignes pour un montant de 2 400 € H.T. soit 2 880 € T.T.C. Nous passerons nous-mêmes les commandes et nous suivrons les travaux car le montant n'exige pas de publicité.

Les plans sont en cours d'élaboration et l'architecte MOREAU viendra nous les présenter jeudi 10 septembre à 9h30. Le dossier de permis de construire devrait être déposé prochainement.

7. Projet ADMR à Gençay

M. le Maire a reçu le 19 août 2020 M. Omar M'BAYE concernant un projet ADMR (200 clients, 25 salariés). Ils sont à la recherche de locaux pour pouvoir étendre leur offre de services (repassage, etc.). Si les ADMR se modernisent, l'effectif pourrait compter 3 personnes supplémentaires. Ils ont pour projet l'achat des locaux du restaurant route de Confolens, à Gençay, pour un coût de 210 000 € (y compris les aménagements nécessaires à la rénovation des locaux). Un emprunt de 210 000 € entrainerait un remboursement d'environ 1 200 € par mois. Le loyer mensuel actuel versé à la commune de Gençay s'élève à 400 € pour les locaux qu'ils occupent. La visite de M. M'BAYE avait pour objectif de motiver

les communes afin qu'elles augmentent leurs subventions. Le Département, la CAF, la Région et la Communauté de Communes du Civraisien en Poitou vont être contactés et un business plan va être établi.

8. Voirie

La Communauté de Communes du Civraisien en Poitou doit nous faire un point financier sur les réalisations 2019 et 2020. La route de Limes devrait être faite ce mois.

Pour les futures années 2021-2025 nous avons demandé les chiffrages suivants :

VC	Commentaire
VC 27	La Combaudière
VC 73	Bois Vert Fougeré
VC 81	Pilochet / Fontmort
VC 85	Route de Lime à route de La Ferrière
VCR 10	Rue des Ormeaux
VC 49	La Prunerie / La Biguerie
VC 76	Le Pouyaud
VC 40	Grand Bois Brault direction Le Sorcin
VC 35	Chaume / route de Taillis Guidon
VC 10	Pied Baugé / Le Battu
VC 40	Bois Brault direction Vieillemonnaie

9. Projet de marché hebdomadaire (avis de la DDPP, compte-rendu réunion, ...)

Monsieur le Maire donne lecture du courrier de la Direction départementale de la protection des populations reçu en réponse aux questions posées sur l'organisation d'un marché hebdomadaire et sur l'éventuelle installation d'un food-truck sur la commune :


**PRÉFET
DE LA VIENNE**
*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction départementale
de la protection des populations**

Poitiers, le 8 Août 2020

Service Sécurité Sanitaire de l'Alimentation-CCRF
Dossier suivi par : Mr Pinard Christian
Tel : 05-17-84-00-04
Dossier n°2020-00321
Courrier départ : 2020-1700

contact@champagne-saint-hilaire.fr

Objet : demande de renseignements sur la création d'un marché hebdomadaire

Madame la Secrétaire,

Par courriel datant du 30 juillet 2020, vous m'interrogez sur le projet d'ouverture d'un marché hebdomadaire, sur la commune de Champagne-Saint-Hilaire.

Le Maire et le Conseil municipal se partagent la compétence en ce qui concerne les mesures à prendre concernant l'organisation (création, transfert ou suppression d'un marché) des marchés (couverts ou de plein air) et du commerce non sédentaire.

Le Maire qui dispose d'un pouvoir de police générale et de polices spéciales se trouve alors dans une situation de compétence liée face aux choix du Conseil municipal.

En ce qui concerne, votre deuxième question sur une demande pour installer un « food-truck » (ou équivalent), ponctuellement, sur le territoire communal, le Maire et son conseil municipal peuvent décider de l'autorisation ou pas de l'installation d'un commerce non sédentaire sur la commune.

Par contre, mon service et chargé de faire appliquer, le respect de la réglementation applicable à ce secteur d'activité, et notamment les conditions d'hygiène et de conservation des denrées alimentaires.

En espérant avoir répondu à vos attentes, je vous prie d'agréer, Madame la Secrétaire, l'expression de mes salutations distinguées.

P/La Directrice Départementale de la
Protection des Populations,
Le Chef de Service


Hélène GIRONDE

Nous nous sommes réunis le lundi 7 septembre 2020, nous avons convenu que le marché commencerait le vendredi 19 mars 2021.

Lors de la prochaine réunion :

- Etude de la partie réglementaire (règlement, régie, obligations...).
- Trouver un nom au marché qui accroche, si possible.

Les autres actions :

- Aménagements des places : le dossier de demande de subvention est en cours. Les commandes de bornes et d'éclairage devront être passées avant mi-novembre, après avoir reçu l'accord de subvention du Département.
- Courrier de présentation, introduction pour les producteurs : cette semaine.
- Liste des producteurs : elle se complète au fur et à mesure.
- Contacter les producteurs.
- Comptage des flux de voitures aux entrées du bourg : les compteurs sont installés.
- Réunion publique avec les producteurs, les habitants et autres : le vendredi 11 décembre à 20 heures.
- Plan de communication à réaliser.

10. Maison GARNAULT

Suite à son appel, Monsieur le Maire informe qu'il a reçu un courrier de M. Laurent GUERIN, Contrôleur principal auprès de la gestion des Patrimoines Privés l'informant de la succession de Mme Andrée GARNAULT.

Par décision judiciaire en date du 15/05/2017, le Domaine a été chargé de la gestion de la succession de Madame Andrée GARNAULT mariée BRIDIER, propriétaire de la maison sur la parcelle AB 123 et de la parcelle E 476.

La succession Andrée GARNAULT mariée BRIDIER ne dispose d'aucune liquidité, le seul actif de la succession est constitué du patrimoine immobilier.

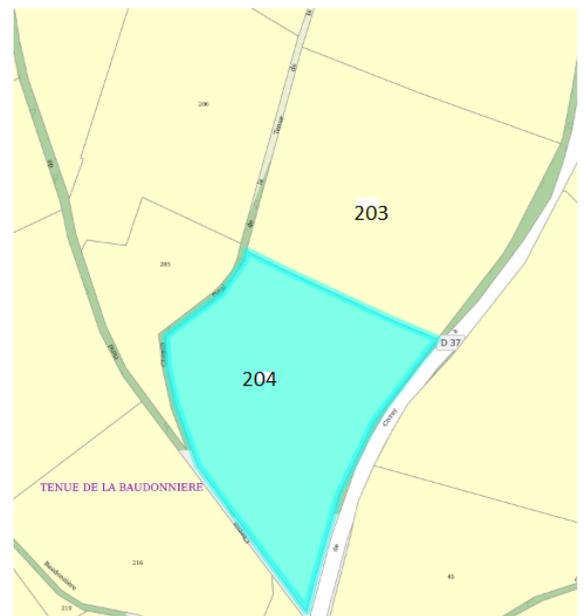
L'Etat en tant que curateur ne fait pas l'avance de trésorerie pour le compte de la succession et en l'absence de liquidités, le service de Gestion des Patrimoines Privés ne peut engager de travaux.

La mission de la DGFIP consiste à réaliser l'actif de la succession dont la vente du patrimoine immobilier. Malgré quelques contacts, les personnes intéressées n'ont pas donné suite.

Le service de Gestion des Patrimoines Privés envisage de mettre en place un appel d'offre pour la vente de ces biens.

11. Four à chaux parcelles L 203 et L 204

M. le Maire a été appelé par M. Jean-Louis DEPOIX, propriétaire des parcelles L 203 d'une superficie de 14 640 m² et L 204 d'une superficie de 13 500 m², soit au total 28 140 m².



Ces terrains boisés (carières) sont situés sur la côte, après *La Baudonnière*, sur la gauche en allant sur Champagné-Saint-Hilaire. Sur ces terrains il y a 2 fours à chaux qui pourraient être réhabilités pour en

Page du registre n°

faire un lieu de visite pour les touristes. M. Jean-Louis DEPOIX veut vendre, pour une somme allant de 3 000 à 4 000 €. M. le Maire demande l'avis de chacun sur l'intérêt d'acheter et, s'il y a un intérêt, la permission de négocier pour cet achat.

Le conseil dans son ensemble trouve un intérêt à ce projet avec intégration dans un projet plus global et laisse Monsieur le Maire poursuivre les négociations.



Four à chaux du bas de la côte



Four à chaux du haut de la côte

12. Base de loisirs : installation des panneaux

Les panneaux ont été installés le mercredi 2 septembre 2020. Le parcours de 2,6 kilomètres est donc prêt pour accueillir les visiteurs. L'observatoire a été consolidé.

Exemple de panneau :



M. le Maire a eu Caroline CAILLY au téléphone, elle reprendra contact rapidement pour fixer la date de l'inauguration.

13. Rencontre avec Mme USER Valérie pour ventes au déballage / vide-greniers

Certains adjoints et le Maire ont accueilli Mme USER Valérie le 2 septembre 2020. Mme USER est micro-entrepreneur d'événements, elle fait des vide-greniers et ventes au déballage dans le Sud-Vienne, elle a un carnet d'adresses important. L'emplacement coûte 2 € par mètre et elle tient une buvette avec petite restauration. Actuellement, en raison de la situation COVID, elle n'a jamais collaboré avec une association. Mme USER habite Joussé et elle organise ces brocantes avec son mari. Pour ces événements elle fait une déclaration à la préfecture, une déclaration de vente au déballage et débit de boissons à la mairie puis donne la liste des exposants à la mairie. Elle fait l'organisation de A à Z, ce qu'elle demande ce sont des toilettes et l'électricité pour alimenter frigo, cafetière et friteuse (3000 Watts). Cette brocante aura lieu le dimanche 11 octobre 2020.

14. Modification budget Mairie

Afin de profiter des subventions de la Ligue de Football pour le remplacement des coffrets électriques du stade, du Département avec le FLASH ACTIV, et de la Communauté de Communes du Civraisien en Poitou pour relancer l'économie, Monsieur le Maire propose de modifier le budget principal « Commune de Champagné-Saint-Hilaire » comme suit :

INVESTISSEMENT

DEPENSES		RECETTES	
Article (chap) Op	Montant	Article (chap) Op	Montant
21318 (21) – 1078 : Autres bâtiments publics	- 12 000,00	13141 (13) – 1094 : Communes membres du GFP	8 500,00
21318 (21) – 1090 : Autres bâtiments publics	- 6 188,64	1318 (13) – 1092 : Autres	-2 031,96
21318 (21) – 1094 : Autres bâtiments publics	- 20 400,00	1318 (13) – 1095 : Autres	1 000,00
21318 (21) – 1095 : Autres bâtiments publics	- 23 400,00	1323 (13) – 1095 : Départements	14 500,00
		1641 (16) – 1095 : Emprunts en euros	3 643,32
	25 611,36		25 611,36
Total Dépenses	25 611,36	Total Recettes	25 611,36

Après discussion et en avoir délibéré, les membres du conseil municipal acceptent à l'unanimité, la modification du budget principal commune ci-dessus détaillée.

15. Travaux éclairage et bornes pour le marché avec subvention FLASH ACTIV

Nous avons décidé d'utiliser la subvention FLASH ACTIV (montant de 14 500 €) pour équiper les deux places (13 août et place de la mairie) de bornes de distribution d'électricité et améliorer l'éclairage de la place du 13 août, soit :

- place de la mairie : 1 comptage permanent et 1 borne de distribution ;
- place du 13 août : 1 comptage permanent, 1 borne de distribution et 2 déplacements d'éclairage public.

Pour ce faire nous avons 3 fournisseurs, SRD pour l'arrivée de l'électricité, une autre entreprise privée pour les coffrets et SOREGIES pour l'éclairage public.

Les coûts de ces installations se décomposent ainsi :

Libellé	Fournisseur	Montant H.T.	Montant T.T.C.
2 panneaux de comptage électrique – place de la mairie et place du 13 août	SRD	1 349,18 €	1 619,02 €
Remplacement de 2 points lumineux	SOREGIES	6 456,61 €	7 747,93 €
2 coffrets de 6 prises mono et 2 prises tri – place de la mairie et place du 13 août	ANCELIN, SPIE ou autre	11 694,21 €	14 033,05 €
TOTAL		19 499,91 €	23 400,00 €

M. le Maire propose la demande de subvention suivante :

	Dépenses HT	Dépenses TTC	Recettes TTC
Investissement	19 499,91 €	23 400,00 €	
FLASH ACTIV			14 500,00 €
Syndicat Energies Vienne			1 000,00 €
Commune			7 900,00 €
TOTAL		23 400,00 €	23 400,00 €

Le total des subventions Département + Syndicat Energies Vienne représente 79,5 % du coût H.T.
Ces sommes sont inscrites au budget. La commune récupérera l'année suivant les travaux le FCTVA qui est de 3 753,36 €.

Après discussion et en avoir délibéré, les membres du conseil municipal autorisent, à l'unanimité, M. le Maire à présenter la demande de subvention FLASH ACTIV au Département et à signer tous les documents relatifs à cette affaire.

16. Devis divers

Nous avons prévu d'utiliser la subvention de la Communauté de Communes du Civraisien en Poitou, suite au COVID, pour la relance de l'activité avec les entreprises locales, d'un montant de 8 500 € à condition que la commune investisse 8 500 € H.T., ce qui fait un investissement de 20 400 € T.T.C.

Les devis commencent à arriver et les montants sont les suivants :

Libellés	Priorités	Investissement	
		montant H.T.	montant T.T.C.
140 ml caniveaux route de Sommières		14 925	17 910
Toilettes 16 rue Etienne Saby		1 855	2 040,5
Marché, aménagements, coffrets... et mat d'éclairage complément à FLASH ACTIV			
Menuiseries salle de catéchisme et annexe		5 091,87	5 371,92
Menuiseries gîte			
Digicode au gîte		1 577,71	1 734,83
Columbarium, 4 cases		2 133,33	2 560
Théâtre de verdure		4 762	5 714,4
Grillage le long propriété terrains Vidal (derrière l'école)		6 202	6 822,2
Grillage le long propriété terrains Coutard Lévesque (donnant sur route de Couhé)		5 800	6 380

Grillage terrain de foot, côté vestiaires		5 354	5 889,4
Grillage terrain de foot, côté dépôt		3 300	3 630

Nous ferons le choix des investissements courant septembre.

17. Restaurant (état des lieux, reprise du bail)

À ce jour, nous avons 4 candidats. M. EHRET Sébastien, M. BENOIT Olivier, MM. COUSEW Vassili et LETARD Hugo et Mme SOUIL Aurore et M. NOEL Ludovic.

M. Hugo LETARD s'est désengagé du projet, M. COUSEW ne peut donc pas continuer seul.

Mme Aurore SOUIL et M. Ludovic NOEL ont vu leur banquier samedi et ils auront la réponse le mercredi 9 septembre.

Un conseil municipal aura donc lieu le lundi 14 septembre à 20h00 pour choisir le signataire du bail du restaurant.

18. Commissions Patrimoine, développement touristique, développement durable : composition et réunion

- Composition : Ludovic Bergès, Marie Alexis, Gilles Bosseboeuf, Nadine Mémin, Olivier Pin. Nathalie François dit Sorton se porte volontaire pour intégrer cette commission.

- Date de réunion : 5 octobre à 17h30

19. Info budget

Le maire a contacté Mme Isabelle BAILLEUL pour qu'elle fasse une présentation de la situation budgétaire 2014-2019 de la commune de Champagné-Saint-Hilaire. Compte-tenu de son emploi du temps, elle fera cette présentation le 8 octobre 2020 à 20h00.

A noter que début juillet Mme BAILLEUL a proposé une formation sur le budget, nous avons transmis à tous les conseillers, 3 ont manifesté leur intérêt et nous avons fait suivre ces demandes à Mme BAILLEUL, qui va les prendre en compte.

Situation budgétaire au 3 septembre 2020, à noter que tous les budgets sont sur notre site internet. Les tableaux ci-après donnent un état de situation début août.

➤ **Budget mairie :**

FONCTIONNEMENT DEPENSES

Situation comptable - MAIRIE DE CHAMPAGNE ST HILAIRE - 2020**Chapitres ventilés par Articles
(Dépense - Section Fonctionnement)**

Chap./Articles	Désignation	Total Budget	Réalisé	Solde	% Réal.
011	Charges à caractère général	243 192,00	119 989,17	123 202,83	49,34
60611	Eau et assainissement	3 200,00	1 967,39	1 232,61	61,48
60612	Energie - Electricité	19 000,00	15 058,54	3 941,46	79,26
60621	Combustibles	31 000,00	17 351,69	13 648,31	55,97
60622	Carburants	2 500,00	1 110,64	1 389,36	44,43
60623	Alimentations	20 000,00	6 183,61	13 816,39	30,92
60631	Fournitures d'entretien	2 700,00	3 400,43	-700,43	125,94
60632	Fournitures de petit équipement	20 000,00	7 283,06	12 716,94	36,42
60633	Fournitures de voirie	8 000,00	3 881,84	4 118,16	48,52
60636	Vêtements de travail	1 000,00	769,23	230,77	76,92
6064	Fournitures administratives	2 700,00	956,09	1 743,91	35,41
6065	Livres,disques,cassettes(bibliothèque,médiathèque)	1 500,00	189,53	1 310,47	12,64
6067	Fournitures scolaires	4 802,00	433,21	4 368,79	9,02
6068	Autres matières et fournitures	3 000,00	1 104,45	1 895,55	36,82
6071	Compteurs	600,00	0,00	600,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	6 000,00	110,00	5 890,00	1,83
6135	Locations mobilières	1 700,00	749,18	950,82	44,07
615221	Bâtiments publics	15 000,00	2 583,79	12 416,21	17,23
615228	Autres bâtiments	15 000,00	1 836,61	13 163,39	12,24
615231	Voies	1 000,00	4 037,36	-3 037,36	403,74
61551	Matériel roulant	18 000,00	4 952,49	13 047,51	27,51
61558	Autres biens mobiliers	500,00	0,00	500,00	0,00
6156	Maintenance	14 100,00	10 322,39	3 777,61	73,21
6161	Multirisques	12 000,00	11 942,74	57,26	99,52
617	Etudes et recherches	300,00	0,00	300,00	0,00
6182	Documentation générale et technique	200,00	0,00	200,00	0,00
6184	Versements à des organismes de formation	600,00	1 079,00	-479,00	179,83
6188	Autres frais divers	900,00	0,00	900,00	0,00
6225	Indemnités au comptable et aux régisseurs	350,00	0,00	350,00	0,00
6226	Honoraires	500,00	3 840,00	-3 340,00	768,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	200,00	0,00	200,00	0,00
6228	Divers	10,00	0,00	10,00	0,00
6231	Annonces et insertions	500,00	0,00	500,00	0,00
6232	Fêtes et cérémonies	5 500,00	2 757,42	2 742,58	50,13
6236	Catalogues et imprimés	100,00	0,00	100,00	0,00
6238	Divers	2 000,00	1 648,90	351,10	82,45
6247	Transports collectifs	100,00	0,00	100,00	0,00
6251	Voyages et déplacements	600,00	274,62	325,38	45,77
6256	Missions	100,00	0,00	100,00	0,00
6257	Réceptions	280,00	0,00	280,00	0,00
6261	Frais d'affranchissement	1 700,00	1 144,72	555,28	67,34
6262	Frais de télécommunications	4 300,00	3 156,83	1 143,17	73,41
627	Services bancaires et assimilés	400,00	365,81	34,19	91,45
6281	Concours divers (cotisations...)	10 500,00	8 616,81	1 883,19	82,06
6282	Frais gardiennage(église,forêts&bois communaux...)	500,00	479,86	20,14	95,97
6288	Autres services extérieurs	5 500,00	277,11	5 222,89	5,04
63512	Taxes foncières	4 600,00	0,00	4 600,00	0,00
6358	Autres droits	150,00	123,82	26,18	82,55
012	Charges de personnel et frais assimilés	403 200,00	259 572,00	143 628,00	64,38
6216	Personnel affecté par le GFP de rattachement	100,00	0,00	100,00	0,00
6218	Autres personnel extérieur	8 000,00	4 668,00	3 332,00	58,35
6332	Cotisations versées au FNAL	500,00	154,53	345,47	30,91
6336	Cotisations au centre national et CNFPT	4 700,00	2 935,97	1 764,03	62,47

6338	Autres impôts,taxes&vers.assimilés sur rémunér.	900,00	463,42	436,58	51,49
6411	Personnel titulaire	220 000,00	141 854,61	78 145,39	64,48
6413	Personnel non titulaire	3 000,00	145,15	2 854,85	4,84
64168	Autres emplois d'insertion	50 000,00	29 473,38	20 526,62	58,95
6417	Rémunérations des apprentis	4 000,00	5 783,20	-1 783,20	144,58
6451	Cotisations à l'URSSAF	32 000,00	19 509,85	12 490,15	60,97
6453	Cotisations aux caisses de retraite	64 000,00	40 774,67	23 225,33	63,71
6454	Cotisations aux ASSEDIC	3 000,00	1 197,64	1 802,36	39,92
6455	Cotisations pour assurance du personnel	9 700,00	10 398,08	-698,08	107,20
6456	Versement au FNC du supplément familial	2 300,00	2 132,00	168,00	92,70
6475	Médecine du travail, pharmacie	1 000,00	81,50	918,50	8,15
014	Atténuations de produits	1 500,00	0,00	1 500,00	0,00
739221	FNGIR	1 500,00	0,00	1 500,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	49 410,00	21 536,67	27 873,33	43,59
651	Redevance pour concessions,brevets,licences...	200,00	165,00	35,00	82,50
6531	Indemnités	34 000,00	19 536,96	14 463,04	57,46
6532	Frais de mission	50,00	0,00	50,00	0,00
6533	Cotisations de retraite	1 500,00	818,01	681,99	54,53
65372	Cotis. au fond de financ. de l'alloc. fin mandat	60,00	0,00	60,00	0,00
6541	Créances admises en non-valeur	500,00	0,00	500,00	0,00
6542	Créances éteintes	2 000,00	0,00	2 000,00	0,00
6553	Service d'incendie	1 100,00	1 016,35	83,65	92,40
65548	Autres contributions	500,00	0,00	500,00	0,00
657351	GFP de rattachement	1 200,00	0,00	1 200,00	0,00
657363	A caractère administratif	4 300,00	0,00	4 300,00	0,00
6574	Subv.fonct.aux asso.&autres pers. de droits privé	4 000,00	0,00	4 000,00	0,00
65888	Autres	0,00	0,35	-0,35	0,00
66	Charges financières	22 200,00	7 990,77	14 209,23	35,99
66111	Intérêts réglés à l'échéance	22 000,00	7 990,77	14 009,23	36,32
6681	Indem. remboursement anticipé d'emprunt à risque	100,00	0,00	100,00	0,00
6688	Autres	100,00	0,00	100,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	830,00	249,74	580,26	30,09
6711	Intérêts moratoires et pénalités sur marchés	30,00	0,00	30,00	0,00
6713	Secours et dots	300,00	249,74	50,26	83,25
673	Titres annulés (sur excercices antérieurs)	400,00	0,00	400,00	0,00
678	Autres charges exceptionnelles	100,00	0,00	100,00	0,00
022	Dépenses imprévues	7 820,16	0,00	7 820,16	0,00
022	Dépenses imprévues	7 820,16	0,00	7 820,16	0,00
023	Virement à la section d'investissement	91 584,00	0,00	91 584,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement	91 584,00	0,00	91 584,00	0,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	1 087,00	0,00	1 087,00	0,00
6811	Dot.aux amort.des immo.incorporelles & corporelles	1 087,00	0,00	1 087,00	0,00
	Total Général	820 823,16	409 338,35	411 484,81	49,87

FONCTIONNEMENT RECETTES

Situation comptable - MAIRIE DE CHAMPAGNE ST HILAIRE - 2020
Chapitres ventilés par Articles
(Recette - Section Fonctionnement)

Chap./Articles	Désignation	Total Budget	Réalise	Solde	% Réal.
013	Atténuations de charges	6 000,00	0,00	-6 000,00	0,00
6419	Remboursements sur rémunérations du personnel	6 000,00	0,00	-6 000,00	0,00
70	Produits des services, domaine et ventes diverses	108 420,00	54 516,00	-53 904,00	50,28
7018	Autres ventes de produits finis	35 000,00	19 458,61	-15 541,39	55,60
70311	Concession dans les cimetières (produit net)	600,00	0,00	-600,00	0,00
70323	Redevance d'occupation du dom.public communal	7 000,00	9 541,19	2 541,19	136,30
70328	Autres droits de stationnement et de location	10,00	0,00	-10,00	0,00
7035	Locations de droits de chasse et de pêche	1 300,00	1 485,00	185,00	114,23
7067	Redev.&droits des serv.péri-scolaire&enseignement	38 000,00	16 325,85	-21 674,15	42,96
70688	Autres prestations de service	14 000,00	7 178,00	-6 822,00	51,27
7083	Locations diverses (autres qu'immeubles)	10,00	0,00	-10,00	0,00
70841	Aux budgets annexes, régies munic.,CCAS, Ecoles	12 000,00	0,00	-12 000,00	0,00
7088	Autres prod.d'activ.annexes(abon.&vente ouvrages)	500,00	527,35	27,35	105,47
73	Impôts et taxes	262 852,93	127 116,23	-135 736,70	48,36
73111	Taxes foncières et d'habitation	211 000,00	122 908,00	-88 092,00	58,25
7318	Autres impôts locaux ou assimilés	20,00	0,00	-20,00	0,00
73211	Attribution de compensation	16 832,93	4 208,23	-12 624,70	25,00
73223	Fds de péréquation des ress com et intercom	17 000,00	0,00	-17 000,00	0,00
7381	Taxe addit.aux droits de mut.ou taxe pub.foncière	18 000,00	0,00	-18 000,00	0,00
74	Dotations, subventions et participations	314 169,19	204 255,00	-109 914,19	65,01
74834	Etat-Compens.au titre exonérations taxes foncières	5 000,00	5 076,00	76,00	101,52
7411	Dotation forfaitaire	107 578,00	62 506,00	-45 072,00	58,10
74121	Dotation de solidarité rurale	83 000,00	92 860,00	9 860,00	111,88
74127	Dotation nationale de péréquation	27 000,00	0,00	-27 000,00	0,00
744	FCTVA	5 921,19	0,00	-5 921,19	0,00
74718	Autres	33 000,00	24 426,39	-8 573,61	74,02
74758	Autres groupements	1 500,00	0,00	-1 500,00	0,00
7478	Autres organismes	0,00	274,05	274,05	0,00
748311	Compensations pertes de bases d'imposit. à la CET	8 000,00	0,00	-8 000,00	0,00
748314	Dotation unique compensations spécifiques à la TP	10,00	0,00	-10,00	0,00
74832	Attribution du fonds départ. péréquation taxe pro.	26 000,00	0,00	-26 000,00	0,00
74833	Etat-Compens.au titre contrib.écon.territ.CVAE&CFE	10,00	0,00	-10,00	0,00
74835	Etat-Compens.au titre exonérations taxes d'habita.	16 500,00	18 408,00	1 908,00	111,56
7488	Autres attributions et participations	650,00	704,56	54,56	108,39
75	Autres produits de gestion courante	53 000,00	35 958,73	-17 041,27	67,85
752	Revenus des immeubles	53 000,00	35 957,07	-17 042,93	67,84
7588	Autres produits divers de gestion courante	0,00	1,66	1,66	0,00
76	Produits financiers	10,00	11,10	1,10	111,00
7621	Prod, des autres immo. fin. encaissé à l'échéance	10,00	11,10	1,10	111,00
77	Produits exceptionnels	530,00	3 369,89	2 839,89	635,83
7713	Libéralités reçues	10,00	50,00	40,00	500,00
7718	Autres produits exceptionnels sur op. de gestion	10,00	150,00	140,00	1 500,00
773	Mandats annulés ou atteints déchéance quadriennale	10,00	0,00	-10,00	0,00
7788	Produits exceptionnels divers	500,00	3 169,89	2 669,89	633,98
002	Excédent de fonctionnement reporté	57 841,04	0,00	-57 841,04	0,00
002	Excédent de fonctionnement reporté	57 841,04	0,00	-57 841,04	0,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	18 000,00	0,00	-18 000,00	0,00
722	Immobilisations corporelles	18 000,00	0,00	-18 000,00	0,00
	Total Général	820 823,16	425 226,95	-395 596,21	51,80

INVESTISSEMENT DEPENSES

Situation comptable - MAIRIE DE CHAMPAGNE ST HILAIRE - 2020Opérations ventilés par Articles
(Dépense - Section Investissement)

Opérations	Désignation	Articles	Désignation	Total Budget	Réalise	Solde
1051	mobilier			3 000,00	1 986,31	1 013,69
		2184	Mobilier	2 500,00	1 986,31	513,69
		2188	Autres immobilisations corporelles	500,00	0,00	500,00
1059	réserve foncière 3			50 076,00	49 045,48	1 030,52
		2031	Frais d'études	0,00	2 905,63	-2 905,63
		2111	Terrains nus	49 076,00	46 139,85	2 936,15
		2115	Terrains bâtis	1 000,00	0,00	1 000,00
1063	préétude LE GOUPILLAUD 2			8 015,00	0,00	8 015,00
		2031	Frais d'études	8 015,00	0,00	8 015,00
1067	Patrimoine			2 000,00	0,00	2 000,00
		2031	Frais d'études	400,00	0,00	400,00
		2315	Installation, matériel et outillage techniques	1 600,00	0,00	1 600,00
1071	Amélioration des locaux			3 000,00	0,00	3 000,00
		21318	Autres bâtiments publics	3 000,00	0,00	3 000,00
1074	Périscolaire phase 2			5 000,00	4 721,85	278,15
		21318	Autres bâtiments publics	5 000,00	2 600,25	2 399,75
		2152	Installations de voirie	0,00	583,44	-583,44
		2184	Mobilier	0,00	776,16	-776,16
		2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	762,00	-762,00
1076	Achat immobilier			300,00	0,00	300,00
		21318	Autres bâtiments publics	300,00	0,00	300,00
1077	Accessibilité grande salle			8 000,00	0,00	8 000,00
		2031	Frais d'études	7 500,00	0,00	7 500,00
		21318	Autres bâtiments publics	500,00	0,00	500,00
1078	Accessibilité petite salle			136 000,00	109 281,19	26 718,81
		2031	Frais d'études	0,00	345,60	-345,60
		21318	Autres bâtiments publics	136 000,00	108 935,59	27 064,41
1081	aménagement de l'espace			2 000,00	0,00	2 000,00
		2152	Installations de voirie	2 000,00	0,00	2 000,00
1083	salles de classe			150 000,00	3 818,40	146 181,60
		2031	Frais d'études	150 000,00	0,00	150 000,00
		21312	Bâtiments scolaires	0,00	3 818,40	-3 818,40
1086	Matériel et informatique 2019			6 000,00	0,00	6 000,00
		2152	Installations de voirie	4 000,00	0,00	4 000,00
		2158	Autres install., matériel et outillage techniques	1 830,00	0,00	1 830,00
		2183	Matériel de bureau et matériel informatique	170,00	0,00	170,00
1087	Défense incendie			4 000,00	0,00	4 000,00
		20422	Bâtiments et installations	2 000,00	0,00	2 000,00
		21568	Autre mat et outil d'incendie et de défense civile	2 000,00	0,00	2 000,00
1088	Eclairage public Renaudot			17 000,00	0,00	17 000,00
		21534	Réseaux d'électrification	17 000,00	0,00	17 000,00
1089	Espace soins et santé			11 700,00	0,00	11 700,00
		21318	Autres bâtiments publics	11 700,00	0,00	11 700,00
1090	Isolation des salles de classe phase 2			171 380,64	0,00	171 380,64
		2031	Frais d'études	20 472,00	0,00	20 472,00
		21318	Autres bâtiments publics	150 908,64	0,00	150 908,64
1091	Aménagement espace bibliothèque			46 000,00	0,00	46 000,00
		21318	Autres bâtiments publics	46 000,00	0,00	46 000,00
1092	Eclairage stade			8 708,39	0,00	8 708,39
		21318	Autres bâtiments publics	8 708,39	0,00	8 708,39
*NI	Non individualisé			18 000,00	0,00	18 000,00
		21312	Bâtiments scolaires	3 000,00	0,00	3 000,00
		21318	Autres bâtiments publics	7 000,00	0,00	7 000,00
		2151	Réseaux de voirie	8 000,00	0,00	8 000,00
*OF	Op. financière			73 750,00	37 513,11	36 236,89
		10226	Taxe d'aménagement	350,00	0,00	350,00
		1641	Emprunts en euros	72 000,00	36 547,22	35 452,78
		165	Dépôts et cautionnements reçus	1 400,00	965,89	434,11
			Total Général	723 930,03	206 366,34	517 563,69

INVESTISSEMENT RECETTES

Situation comptable - MAIRIE DE CHAMPAGNE ST HILAIRE - 2020Opérations ventilés par Articles
(Recette - Section Investissement)

Opérations	Désignation	Articles	Désignation	Total Budget	Réalise	Solde
1078	Accessibilité petite salle			44 398,92	0,00	-44 398,92
		1321	Etats et établissements nationaux	17 500,00	0,00	-17 500,00
		1323	Départements	12 731,00	0,00	-12 731,00
		1641	Emprunts en euros	14 167,92	0,00	-14 167,92
1083	salles de classe			124 800,00	0,00	-124 800,00
		13141	Communes membres du GFP	12 600,00	0,00	-12 600,00
		1321	Etats et établissements nationaux	88 200,00	0,00	-88 200,00
		1641	Emprunts en euros	24 000,00	0,00	-24 000,00
1088	Eclairage public Renaudot			12 625,00	0,00	-12 625,00
		13258	Autres groupements	9 225,00	0,00	-9 225,00
		1641	Emprunts en euros	3 400,00	0,00	-3 400,00
1090	Isolation des salles de classe phase 2			136 325,00	0,00	-136 325,00
		1321	Etats et établissements nationaux	96 362,00	0,00	-96 362,00
		13241	Communes membres du GFP	13 466,00	0,00	-13 466,00
		1641	Emprunts en euros	26 497,00	0,00	-26 497,00
1091	Aménagement espace bibliothèque			38 200,00	0,00	-38 200,00
		1313	Départements	29 000,00	0,00	-29 000,00
		1641	Emprunts en euros	9 200,00	0,00	-9 200,00
1092	Eclairage stade			8 708,39	0,00	-8 708,39
		1318	Autres	7 256,99	0,00	-7 256,99
		1641	Emprunts en euros	1 451,40	0,00	-1 451,40
*OF	Op. financière			358 872,72	4 182,94	-354 689,78
		001	Excédent d'investissement reporté	172 096,85	0,00	-172 096,85
		021	Virement de la section de fonctionnement	91 584,00	0,00	-91 584,00
		024	Produits des cessions d'immobilisations	8 416,00	0,00	-8 416,00
		10222	FCTVA	15 562,86	0,00	-15 562,86
		10226	Taxe d'aménagement	1 400,00	2 341,89	941,89
		1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	67 326,01	0,00	-67 326,01
		165	Dépôts et cautionnements reçus	1 400,00	1 841,05	441,05
		281531	Réseaux d'adduction d'eau	1 087,00	0,00	-1 087,00
			Total Général	723 930,03	4 182,94	-719 747,09

➤ **Budget multi-commerces****FONCTIONNEMENT DEPENSES**

Situation comptable - MULTI-COMMERCES - 2020
Chapitres ventilés par Articles
(Dépense)

<i>Chap./Articles</i>	<i>Désignation</i>	<i>Total Budget</i>	<i>Réalise</i>	<i>Solde</i>
16	Emprunts et dettes assimilés	6 060,00	4 806,82	1 253,18
1641	Emprunts en euros	5 500,00	4 806,82	693,18
165	Dépôts et cautionnements reçus	560,00	0,00	560,00
21	Immobilisations corporelles	1 500,00	0,00	1 500,00
21318	Autres bâtiments publics	1 500,00	0,00	1 500,00
001	Déficit d'investissement reporté	6 907,42	0,00	6 907,42
001	Déficit d'investissement reporté	6 907,42	0,00	6 907,42
011	Charges à caractère général	1 565,85	0,00	1 565,85
615221	Bâtiments publics	1 565,85	0,00	1 565,85
65	Autres charges de gestion courante	10,00	0,00	10,00
65888	Autres	10,00	0,00	10,00
66	Charges financières	900,00	727,29	172,71
66111	Intérêts réglés à l'échéance	900,00	727,29	172,71
023	Virement à la section d'investissement	7 000,00	0,00	7 000,00
023	Virement à la section d'investissement	7 000,00	0,00	7 000,00
	Total Général	23 943,27	5 534,11	18 409,16

FUNCTIONNEMENT RECETTES

Situation comptable - MULTI-COMMERCES - 2020
Chapitres ventilés par Articles
(Recette)

<i>Chap./Articles</i>	<i>Désignation</i>	<i>Total Budget</i>	<i>Réalise</i>	<i>Solde</i>
10	Dotations, fonds divers et réserves	6 907,42	0,00	-6 907,42
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	6 907,42	0,00	-6 907,42
16	Emprunts et dettes assimilés	560,00	0,00	-560,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	560,00	0,00	-560,00
021	Virement de la section de fonctionnement	7 000,00	0,00	-7 000,00
021	Virement de la section de fonctionnement	7 000,00	0,00	-7 000,00
75	Autres produits de gestion courante	6 800,00	4 713,41	-2 086,59
752	Revenus des immeubles	6 800,00	4 713,41	-2 086,59
002	Excédent de fonctionnement reporté	2 675,85	0,00	-2 675,85
002	Excédent de fonctionnement reporté	2 675,85	0,00	-2 675,85
	Total Général	23 943,27	4 713,41	-19 229,86

INVESTISSEMENT DEPENSES

Situation comptable - MULTI-COMMERCES - 2020

*Opérations ventilés par Articles
(Dépense - Section Investissement)*

<i>Opérations</i>	<i>Désignation</i>	<i>Articles</i>	<i>Désignation</i>	<i>Total Budget</i>	<i>Réalise</i>	<i>Solde</i>
*NI	Non individualisé			1 500,00	0,00	1 500,00
		21318	Autres bâtiments publics	1 500,00	0,00	1 500,00
*OF	Op. financière			12 967,42	4 806,82	8 160,60
		001	Déficit d'investissement reporté	6 907,42	0,00	6 907,42
		1641	Emprunts en euros	5 500,00	4 806,82	693,18
		165	Dépôts et cautionnements reçus	560,00	0,00	560,00
			Total Général	14 467,42	4 806,82	9 660,60

INVESTISSEMENT RECETTES**Situation comptable - MULTI-COMMERCES - 2020**

*Opérations ventilés par Articles
(Recette - Section Investissement)*

<i>Opérations</i>	<i>Désignation</i>	<i>Articles</i>	<i>Désignation</i>	<i>Total Budget</i>	<i>Réalise</i>	<i>Solde</i>
*OF	Op. financière			14 467,42	0,00	-14 467,42
		021	Virement de la section de fonctionnement	7 000,00	0,00	-7 000,00
		1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	6 907,42	0,00	-6 907,42
		165	Dépôts et cautionnements reçus	560,00	0,00	-560,00
			Total Général	14 467,42	0,00	-14 467,42

➤ **Budget gîte**

FONCTIONNEMENT DEPENSES

Situation comptable - GITE D'ETAPES - 2020
Chapitres ventilés par Articles
(Dépense)

<i>Chap./Articles</i>	<i>Désignation</i>	<i>Total Budget</i>	<i>Réalise</i>	<i>Solde</i>
011	Charges à caractère général	14 790,00	7 429,01	7 360,99
60611	Eau et assainissement	500,00	128,19	371,81
60612	Energie - Electricité	3 000,00	3 114,64	-114,64
60621	Combustibles	80,00	0,00	80,00
60631	Fournitures d'entretien	400,00	167,25	232,75
60632	Fournitures de petit équipement	200,00	0,00	200,00
611	Contrats de prestations de services	10,00	268,41	-258,41
615221	Bâtiments publics	6 800,00	2 259,44	4 540,56
6156	Maintenance	1 500,00	791,10	708,90
6161	Multirisques	100,00	0,00	100,00
6188	Autres frais divers	70,00	0,00	70,00
6225	Indemnités au comptable et aux régisseurs	120,00	0,00	120,00
6231	Annonces et insertions	100,00	0,00	100,00
6261	Frais d'affranchissement	100,00	0,00	100,00
6262	Frais de télécommunications	700,00	384,68	315,32
627	Services bancaires et assimilés	50,00	0,00	50,00
6281	Concours divers (cotisations...)	350,00	315,30	34,70
6288	Autres services extérieurs	50,00	0,00	50,00
63512	Taxes foncières	660,00	0,00	660,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	12 800,00	60,16	12 739,84
6218	Autres personnel extérieur	12 800,00	60,16	12 739,84
67	Charges exceptionnelles	500,00	0,00	500,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	500,00	0,00	500,00
022	Dépenses imprévues	2 002,12	0,00	2 002,12
022	Dépenses imprévues	2 002,12	0,00	2 002,12
	Total Général	30 092,12	7 489,17	22 602,95

FONCTIONNEMENT RECETTES

Situation comptable - GITE D'ETAPES - 2020
Chapitres ventilés par Articles
(Recette)

<i>Chap./Articles</i>	<i>Désignation</i>	<i>Total Budget</i>	<i>Réalise</i>	<i>Solde</i>
74	Dotations, subventions et participations	0,00	5,08	5,08
74718	Autres	0,00	5,08	5,08
75	Autres produits de gestion courante	15 000,00	7 916,35	-7 083,65
752	Revenus des immeubles	15 000,00	7 916,35	-7 083,65
002	Excédent de fonctionnement reporté	15 092,12	0,00	-15 092,12
002	Excédent de fonctionnement reporté	15 092,12	0,00	-15 092,12
	Total Général	30 092,12	7 921,43	-22 170,69

➤ **Budget Le Goupillaud**

C'est un budget de stock, il faut seulement savoir qu'il nous reste un lot à vendre et que nous avons un emprunt à rembourser. Le coût de vente est inférieur au coût de réalisation donc le budget mairie comble cette différence.

FONCTIONNEMENT DEPENSES

Situation comptable - LOT LE GOUPILLAUD - 2020
Chapitres ventilés par Articles
(Dépense)

<i>Chap./Articles</i>	<i>Désignation</i>	<i>Total Budget</i>	<i>Réalise</i>	<i>Solde</i>
16	Emprunts et dettes assimilés	3 854,30	3 834,17	20,13
1641	Emprunts en euros	3 854,30	3 834,17	20,13
001	Déficit d'investissement reporté	20 567,42	0,00	20 567,42
001	Déficit d'investissement reporté	20 567,42	0,00	20 567,42
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	87 718,20	0,00	87 718,20
3555	Terrains aménagés	87 718,20	0,00	87 718,20
011	Charges à caractère général	28 683,00	12 369,18	16 313,82
605	Achats de matériel, équipements et travaux	28 683,00	12 369,18	16 313,82
65	Autres charges de gestion courante	0,10	0,00	0,10
6541	Créances admises en non-valeur	0,10	0,00	0,10
66	Charges financières	389,99	389,99	0,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	389,99	389,99	0,00
67	Charges exceptionnelles	10,00	0,00	10,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	10,00	0,00	10,00
023	Virement à la section d'investissement	30 692,90	0,00	30 692,90
023	Virement à la section d'investissement	30 692,90	0,00	30 692,90
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	58 665,34	0,00	58 665,34
71355	Variation des stocks de terrains aménagés	58 665,34	0,00	58 665,34
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de	369,86	0,00	369,86
608	Frais accessoires terrains en cours d'aménagement	369,86	0,00	369,86
	Total Général	230 951,11	16 593,34	214 357,77

FONCTIONNEMENT RECETTES

Situation comptable - LOT LE GOUPILLAUD - 2020

Chapitres ventilés par Articles

(Recette)

Chap./Articles	Désignation	Total Budget	Réalise	Solde
16	Emprunts et dettes assimilés	22 781,68	0,00	-22 781,68
16871	Etat et établissements nationaux	22 781,68	0,00	-22 781,68
021	Virement de la section de fonctionnement	30 692,90	0,00	-30 692,90
021	Virement de la section de fonctionnement	30 692,90	0,00	-30 692,90
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	58 665,34	0,00	-58 665,34
3555	Terrains aménagés	58 665,34	0,00	-58 665,34
70	Produits des services, domaine et ventes diverses	14 040,00	0,00	-14 040,00
7015	Ventes de terrains aménagés	14 040,00	0,00	-14 040,00
77	Produits exceptionnels	4 330,23	0,00	-4 330,23
774	Subventions exceptionnelles	4 300,00	0,00	-4 300,00
7788	Produits exceptionnels divers	30,23	0,00	-30,23
002	Excédent de fonctionnement reporté	12 352,90	0,00	-12 352,90
002	Excédent de fonctionnement reporté	12 352,90	0,00	-12 352,90
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	87 718,20	0,00	-87 718,20
71355	Variation des stocks de terrains aménagés	87 718,20	0,00	-87 718,20
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de	369,86	0,00	-369,86
796	Transferts de charges financières	369,86	0,00	-369,86
	Total Général	230 951,11	0,00	-230 951,11

INVESTISSEMENT DEPENSES**Situation comptable - LOT LE GOUPILLAUD - 2020**

Opérations ventilés par Articles

(Dépense - Section Investissement)

Opérations	Désignation	Articles	Désignation	Total Budget	Réalise	Solde
*OF	Op. financière			112 139,92	3 834,17	108 305,75
		001	Déficit d'investissement reporté	20 567,42	0,00	20 567,42
		1641	Emprunts en euros	3 854,30	3 834,17	20,13
		3555	Terrains aménagés	87 718,20	0,00	87 718,20
			Total Général	112 139,92	3 834,17	108 305,75

INVESTISSEMENT RECETTES**Situation comptable - LOT LE GOUPILLAUD - 2020**

Opérations ventilés par Articles

(Recette - Section Investissement)

Opérations	Désignation	Articles	Désignation	Total Budget	Réalise	Solde
*NI	Non individualisé			22 781,68	0,00	-22 781,68
		16871	Etat et établissements nationaux	22 781,68	0,00	-22 781,68
*OF	Op. financière			89 358,24	0,00	-89 358,24
		021	Virement de la section de fonctionnement	30 692,90	0,00	-30 692,90
		3555	Terrains aménagés	58 665,34	0,00	-58 665,34
			Total Général	112 139,92	0,00	-112 139,92

20. Commande de 4 supports sacs poubelles biflux auprès de Société ALTRAD

Page du registre n°

Monsieur le Maire informe qu'il a passé commande de 4 supports de sacs poubelles avec couvercles, auprès de la société ALTRAD, pour un montant de 686,40 € T.T.C.

21. Divers

21.1. Ecole

La rentrée s'est bien passée, avec un effectif de 97 enfants et un protocole sanitaire qui ne fait plus que quelques pages.

L'école du *Jardin à Grandir* accueille 8 enfants dont 3 de la commune de Champagné-Saint-Hilaire.

Les activités périscolaires commenceront le lundi 28 septembre avec Béatrice VACHER et Mathis TEMAN de *Mille Bulles*, la Directrice est Marie GUICHARD de *Mille Bulles*. La fin des activités périscolaires est prévue le 17 juin 2021 avec la restitution des TAPs.

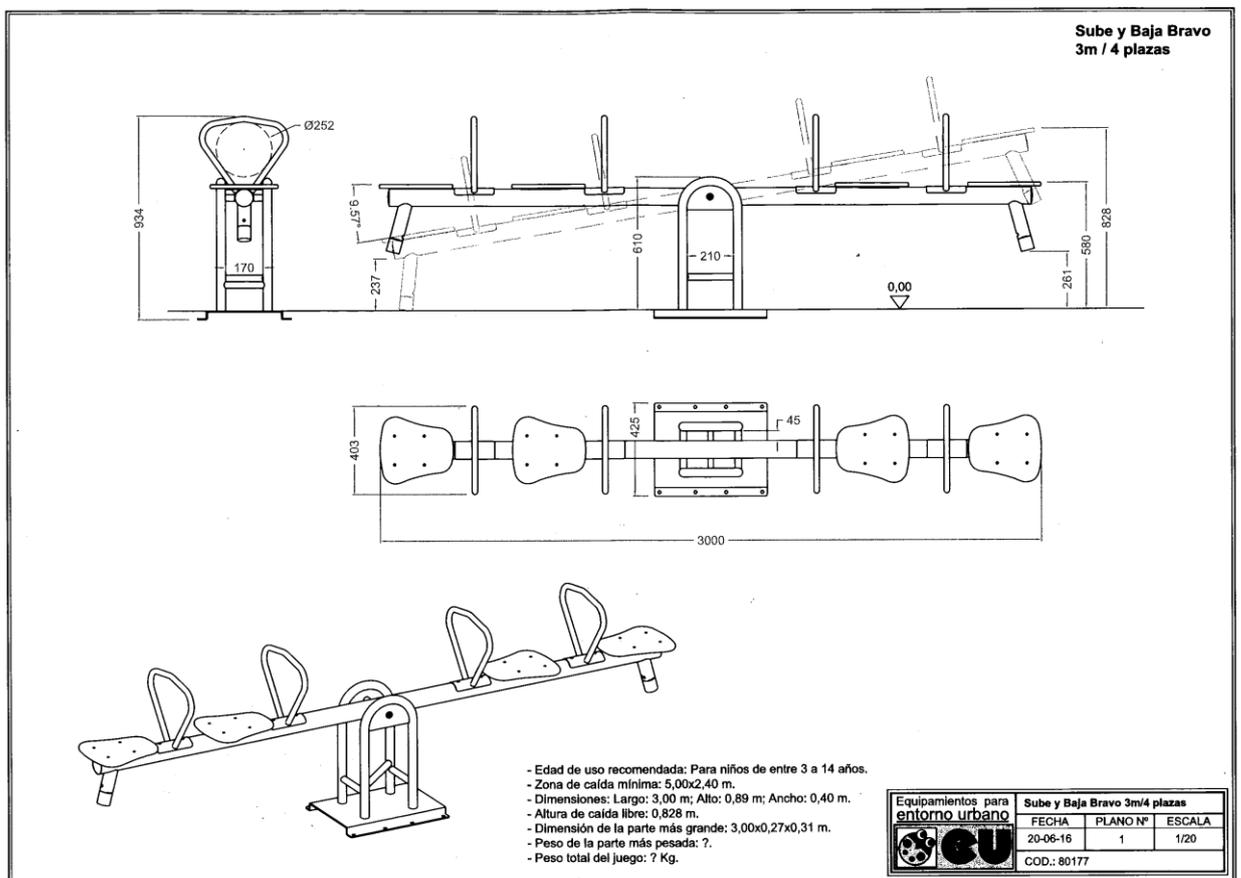
Une première réunion de coordination a eu lieu le jeudi 3 septembre 2020.

Nous allons faire un comparatif entre une semaine de 4 jours et une semaine de 4,5 jours.

Pour un sujet concernant la cantine, nous allons réunir la commission scolaire le 17 septembre à 10h

21.2. Balançoire à bascule 4 places

Nous avons reçu la balançoire 4 places, il faudra faire des travaux pour l'installer. L'endroit qui nous paraît le plus adapté serait la base de loisirs avec les autres jeux. À noter que la balançoire 2 places au square André Léo a été remise en état.



21.3 Terrains COUTARD-LEVEQUE derrière le pré de la cure

Nous avons commencé à mettre de la terre qui était sur la butte (antennes) dans cet espace pour combler les différences de niveaux.

21.4 Calendrier des réunions

10 septembre à 10h30 : architecte MOREAU.

10 septembre à 14h00 : réunion de chantier station assainissement.

11 septembre : la réunion avec Abscisse concernant Le Goupillaud est annulée et sera certainement reportée au 18 septembre.

14 septembre à 20h00 : conseil municipal.

15 septembre à 9h00 : rencontre avec M. GOMONT, Directeur commercial de Sorégies (travaux du Laitier).

22 septembre à 10h00 : réunion bulletin municipal.

23 septembre à 11h30 : M. LEDUC (VALOCIME – proposition pour la valorisation de l'antenne FREE).

29 septembre à 20h00 : conseil municipal avec un point sur la présentation du projet éolien MAGNE-CHAMPAGNE par M. Olivier COZE.

8 octobre 2020 à 20h00 : conseil municipal. Présentation de l'analyse financière simplifiée du budget principal de la commune (hors budget annexe) par Mme BAILLEUL.

22. Fêtes et événements

- 19 septembre 2020 Journées du Patrimoine
10h00 : ouverture de l'exposition de peinture et de dessins d'enfants sur le thème du sport (salle de conseil, hall et bibliothèque)
11h30 : vernissage de l'exposition et présentation du livre « Champagné-Saint-Hilaire au fil des mois » par l'association « Murmures et Cultures à Champagné ». Le vin d'honneur sera offert par la commune
A partir de 15h00 : jeux dynamiques et sportifs
- 1^{er} octobre à 20h00 Réunion avec les associations pour le calendrier 2021

23. Tour de table

Mme FRANCOIS DIT SORTON Nathalie, demande de la vigilance face aux attaques de chevaux.

M. PIN Olivier, signale que l'entreprise Arlaud Irribarren viendra refaire les enduits sur la route de Limes en fin de semaine suite à la mauvaise réalisation constatée sur les travaux 2019.

Les travaux de réfection suite aux travaux du Laitier (SRD) seront faits en fin de mois.

Mme ALEXIS Marie demande s'il y a une évolution sur le sujet des primes COVID pour les non titulaires. Un chemin a été labouré entre les Petites et les Grandes Branjardières, c'est un chemin privé.

Monsieur le Maire regardera qui est le propriétaire de cette parcelle.

M. LHOMMEAU Thomas signale que des tuiles tombent de la maison en face la mairie.

La séance est levée à 23h05.

Ont été prises les délibérations suivantes :

N° 65/2020 : Admissions en non-valeur

N° 66/2020 : Décision modificative n° 2 budget Lotissement Goupillaud

N° 67/2020 : Modification budget Mairie

N° 68/2020 : Travaux éclairage et bornes pour le marché avec subvention FLASH ACTIV

Signatures

NOM	PRENOM	FONCTION	SIGNATURE	MOTIF EN CAS D'EMPECHEMENT OU REFUS DE SIGNER
BOSSEBOEUF	Gilles	Maire		
DIDIER	Jacky	1 ^{er} adjoint		
FRANCOIS-DIT-SORTON	Nathalie	2 ^{ème} adjointe		
PIN	Olivier	3 ^{ème} adjoint		
MEMIN-NICOULLAUD	Nadine	4 ^{ème} adjointe		
COISCAUD	Vincent	conseiller	Absent	
ROUSSEL	Hugo	conseiller	Absent	
FABA	Sylvie	conseillère		
BAZILLE	Sylvie	conseillère		
SAUMUR	Marina	conseillère		
BERGES	Ludovic	conseiller		
ALEXIS	Marie	conseillère		
SIRE	Gladys	conseillère		
LHOMMEAU	Thomas	conseiller		
BONNIN	Vincent	conseiller		